Image not found or type unknown

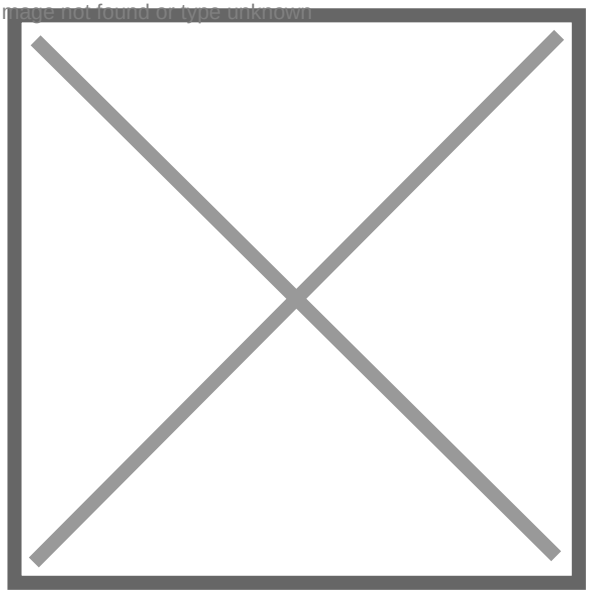

Non paiement de dette mensuelle par personne majeure

Par **dao**, le **23/10/2009** à **15:08**

Bonjour,

J'ai effectué un emprunt de 75.000 euros au profit de mon fils pour qu'il achète une licence de taxi. Le remboursement devait être de 1.000 euros par mois. Mon fils ne me paie plus depuis octobre 2008 et cela représente donc déjà 13.000 euros. Est-il possible de le déclarer en personne à charge car je suis retraitée et ma pension est très réduite du fait de cet emprunt. De plus il bénéficie de ces 1.000 euros mensuels alors que je règle des impôts sur une pension qui ne correspond pas à la réalité.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés